



8 km	
2h00 à pied - 1h00 à VTT	
Balisage bleu-jaune	
Départ Place de la Liberté, Osne-le-Val	
Difficulté à VTT difficile	
	Départ du circuit D
	IGN n° 3116 0 (Joinville)



n°117 Les Lessivoirs

5 à 11 km



> Descriptif

Depuis la place de la Liberté, partir à droite et suivre le balisage bleu/jaune « Les Lessivoirs » qui emprunte la rue principale sur 100 mètres. A la 1^{re} intersection, laisser l'église à gauche, prendre à droite, traverser la rivière, prendre à gauche puis cheminer le long de celle-ci au pied des « Côtes sur Bourguignon » puis au sein du village et ainsi découvrir d'authentiques « lessivoirs » qui méritent qu'on s'y arrête.

1- Au sortir du parking de l'immeuble « Gérardin », prendre à droite le chemin goudronné « La côte de Joinville » au dénivelé important, 10 %. Dès les 100 premiers mètres de cette côte qui permet d'accéder à la ferme de Baudray située sur le plateau et avant de pénétrer dans la forêt, jeter un regard derrière soi permet de découvrir un magnifique panorama sur le village blotti dans la vallée et les versants sud où jadis poussait la vigne (164 ha en 1862). Sur le plateau, le cheminement en lisière de forêt permet de découvrir à main droite de vastes étendues cultivées.

2- Traverser la route de Thonnance-lès-Joinville puis suivre le sentier jusqu'au débouché sur un large chemin bien entretenu prendre à droite et ainsi accéder au plateau de Limon par ce cheminement qui monte tranquillement au cœur de la forêt. De magnifiques clichés nous sont offerts sur les feuillus où il n'est pas rare d'apercevoir du grand gibier à la condition d'observer un minimum de silence.

3- Au sortir de la forêt qui débouche sur le « Plateau de Limon », prendre à gauche et ainsi découvrir une vaste zone de cultures et de pâturages. La descente par le chemin dit

« de Limon » permet de retrouver le village qui se dévoile peu à peu et d'admirer de très belles vues sur l'aval de la vallée de l'Osne riche en flore et faune rares.

4- Après l'intersection des routes de Thonnance et Effincourt, longer la rivière qui serpente au pied du Coteau de Roche pendant 300 mètres avant de pénétrer dans le village par l'artère principale. A noter sur cette portion de route la présence d'un magnifique calvaire où les villageois se rendaient en procession le 2^{ème} jour des Rogations c'est-à-dire deux jours avant l'Ascension car les Rogations sont les 3 jours qui précèdent l'Ascension.

5- Prendre à droite afin de découvrir la partie haute du village par la rue Haute dont on rapporte quelle fût épargnée par l'épidémie de choléra de 1854. Sur la gauche se succèdent 2 bâtisses majestueuses :

- l'ancien hôpital-hospice fondé par une riche famille en 1875 qui servit de refuge aux vieillards pauvres de la commune jusqu'en 1898, après de nombreuses années d'abandon, il a été transformé en immeuble locatif en 2009.
- la Mairie construite en 1868 où ont cohabité pendant longtemps la salle du conseil et les archives à l'étage et l'école communale ainsi que les appartements des instituteurs au rez-de-chaussée.

Enfin 50 mètres plus loin, l'église, reconstruite après que l'ancienne se soit partiellement effondrée sur les fidèles en 1842 a été consacrée en 1850. Descendre la ruelle appelée rue de l'Eglise afin de gagner l'artère principale, prendre à droite et rejoindre la place de la Liberté.

> En chemin

- **les lessivoirs (lavoirs)**, le village en comptait 7 à ce jour 6 subsistent. Construits entre 1867 et 1872, leur emplacement dans chacune des rues donnant sur le ruisseau, décidé par le conseil municipal de l'époque, explique leur proximité systématique d'un pont. Vu le faible débit du ruisseau, il a fallu construire des barrages pour élever le niveau de l'eau afin de les alimenter. Ils possèdent des caractéristiques similaires : ils sont recouverts de tuiles « violon », l'intérieur est pavé en pierre de Curel non gélive, la pierre des bassins provient de La Landre, un hameau situé sur la commune de Chevillon où l'on trouve une pierre très dure et résistante à l'eau ; la charpente est en chêne et sapin.

- **Le ruisseau** riche en truites sauvages, alimentait autrefois plusieurs biefs qui actionnaient 6 roues à aube le long de son parcours à travers le village. Elles fournissaient en énergie 3 scieries, une fabrique de seaux en bois, une forge-atelier de mécanique et un moulin à farine. A ce jour seulement deux sont encore visibles mais ne fonctionnent plus.

- **Une Zone d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)** appelée « Vallée et versants de l'Osne, entre Osne le Val et Curel » recèle une flore exceptionnelle telles que le Thésion des Alpes, plante rare en dessous de 500 m d'altitude, la cephalanthère à feuilles en épée qui est une orchidée très rare. Mais aussi de nombreux insectes, criquets et sauterelles, papillons rares : petit sylvandre, fadet de la mélique et enfin de nombreux oiseaux : pie grièche, bruant zizi, milan royal (rapace), témoins d'une nature jusqu'ici préservée.